



MODALITES D'ORGANISATION THEORIQUES ET PRATIQUES

Horaires d'ouverture des bureaux

Le lundi de 10 h à 13h et de 15h à 20h

Le mardi de 10h à 13h et de 15h à 20h

Le mercredi de 15h à 20h

Le jeudi de 10h à 13h et de 15h à 20h

Le vendredi de 10h à 13h et de 15h à 18h

Le samedi de 10h à 14h

Contact : Mr DUBUISSON Mathieu (gérant)

Tel : 01 75 35 75 44

Mail : Avenirpermis.gagny@gmail.com

FORMATION THEORIQUE :

Lors de l'inscription, l'élève a le choix entre plusieurs formules pour l'apprentissage du code de la route.

Il peut en choisir une seule, ou les cumuler.

1) Formule code internet :

Cette formule donne droit à un accès de 150 séries de questions/réponses. L'élève reçoit ses identifiants au préalable, afin de se connecter en toute sécurité. Les séries sont accessibles 7j/7j, 24h/24h.

Ces séries sont réparties de 2 façons :

- - Série d'entraînement
- - Série examen blanc

Après avoir lu son livre de code l'élève peut commencer à travailler sur les séries d'entraînement, et quand il se sent prêt, il peut passer aux séries d'examen blanc,

L'élève se forme seul, avec des autocorrections en ligne.

L'auto-école dispose d'un accès permettant de suivre les progrès de l'élève. Ce qui permet de guider l'élève pour le passage à l'examen,

2) Formule agence

Pendant les périodes d'ouverture des bureaux, nous proposons des séances de correction de séries de code de la route.

FORMATION PRATIQUE :

Dès la réussite de l'examen théorique du code de la route, l'élève peut commencer les leçons de conduite.

Un planning de conduite sera établi avec l'élève, selon ses disponibilités. Les heures de conduite peuvent être réservées par téléphone ou directement en agence.

En cas d'indisponibilité, l'élève doit nous prévenir 48hrs ouvrables à l'avance pour annuler la séance de conduite.

Une séance de conduite dure 55 min. Au cours de cette séance :

- nous réalisons une évaluation statique pour déterminer quelles compétences travailler

- - nous expliquons et développons les compétences par des exercices
- - en fin de séance nous faisons un bilan sur les évolutions et progrès de l'élève

Nous nous aidons de la fiche de suivi et du livret d'apprentissage pour formaliser et suivre l'avancement de l'élève dans son parcours d'apprentissage

L'ensemble des enseignants se réunit chaque mois pour faire le point sur l'évolution des différents élèves et ébaucher les plannings suivants.

En cas de difficultés, les parents peuvent être conviés à une séance de conduite afin de définir ensemble la suite de la formation.

